

Marie Moret à Antoine Piponnier, 8 août 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation1 p. (19r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 8 août 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52701>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 août 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

RésuméAu sujet des intérêts d'un titre d'apport de 300 000 francs, de l'envoi d'une note de Ganault, du compte des rentes Lefèvre, Godin, etc.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées[Ganault, Gaston \(1831-1894\)](#)

Notice créée par [Pauline Péliſſier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Faites en, néanmoins,
ce que vous jugerez
équitable.

Excusez hâte forcée

salut cordial

Marie Godin

Familière
5 aout 66

cher Monsieur.

Recherchant ce qui
m'aurait fait croire
que les intérêts de mon
tite d'apports de 300 000
portaient du 18 février
je trouve que cela est
dit au tite même.

Je vous envoie sans
ce pli la note de
Gauault qui y était
battue épinglée, et qui a
été nécopie littéralement.

Il en a été de même
pour le compte des
rentes Lefèvre, Godin,
etc